

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges de MONTENACH

L'Eglise et l'Art social

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1909, tome 11, p. 344-349

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

L'Eglise et l'Art social

(M. G. de Montenach a bien voulu assurer à *l'Eveil*, la publication de quelques larges extraits du nouveau volume qu'il prépare sous ce titre : *L'Eglise et l'Art social*).

La Camelote à l'Eglise. — Paroles de Cardinal. — Soutenons les artistes chrétiens. — Les donateurs d'autrefois. — Par l'antiquaire à la profanation.

J'ai déjà souvent déploré l'envahissement de nos églises, par une camelote ornementale indigne d'un tel lieu. Autrefois, même dans les sanctuaires les plus humbles, les autels, les peintures, les verrières, les étoffes, les moindres objets du culte se présentaient dans un ensemble harmonique, ils étaient suggestifs d'une émotion artistique. Ils entretenaient chez les fidèles, ce religieux émoi, ce frisson du Beau qui est déjà à lui seul presque une prière ; la ferveur allait de l'œuvre à l'homme et de l'homme à Dieu, portée sur les ailes de l'Idéal, et dans le Tabernacle, l'âme trouvait mieux son Maître Divin, sous un rayonnement de Beauté.

Aujourd'hui, nos temples se vident de tous leurs anciens trésors, qui sont détruits ou passent chez le brocanteur cupide, et on les remplace, souvent au hasard et sans le moindre discernement esthétique, par une bimbeloterie religieuse, dont de malfaisants fabricants inondent nos magasins d'ornements d'églises et par eux nos sacristies.

Autrefois, on s'appliquait à n'employer pour le culte que des objets ayant une valeur, sinon toujours vénale, du moins artistique ; rien n'était trop beau pour la Maison du Seigneur, et les plus illustres, comme les plus modestes des travailleurs de tous les métiers, cherchaient à se surpasser, dès qu'il s'agissait d'une chose

devant parer l'édifice sacré ou servir aux cérémonies liturgiques.

Maintenant on orne nos autels de papiers coloriés, de statues en carton-pâte horriblement peinturlurées, de mauvais vases de pacotille, de fleurs artificielles poussiéreuses, et on applique aux murailles austères, des chromolithographies faites à la douzaine, des images vulgaires aux tons violents, qui sont vraiment indignes des actes de dévotion qu'elles doivent susciter.

On remplace le goût absent par la profusion d'une décoration hétéroclite et on croit arriver à de grands effets, en multipliant les cierges et les bougies qui inondent d'une lumière révélatrice les choses piteuses dont elles sont entourées.

Certes, elles n'étaient pas toujours belles, dans un certain sens, les statues de saints et de saintes, que les naïfs imagiers de jadis taillaient dans les arbres de nos forêts, mais chacune d'elles avait un caractère original ; leurs auteurs faisaient passer, dans la matière qu'ils travaillaient, leur âme ardente, leur dévotion sincère. Leurs remplaçantes d'aujourd'hui, coulées dans un moule uniforme, avec leurs figures de poupées blanches et roses, n'ont aucune vie, aucune expression : effigies muettes, elles demeurent, malgré les dorures dont on les enjolive, moroses et effacées. Grâce à elles, grâce à une foule de choses qui les entourent, nos églises, qui étaient autrefois pour le peuple une école de Beauté, cessent de lui donner ces satisfactions esthétiques, dont il a l'inconscient besoin, et qu'il va demander aujourd'hui, à des spectacles profanes, souvent démoralisateurs. C'est ainsi que le rôle social du catholicisme s'amoin-drit, dans un domaine où il a été si considérable.

On m'en a voulu d'avoir déjà dit ces choses, lors du Congrès des catholiques suisses à Fribourg. On m'a

reproché d'avoir trop insisté sur la portée sociale de l'Art Religieux et pas assez sur son sens symbolique et mystique. On m'a objecté que la piété la plus vive et la plus pure, trouve à s'alimenter devant l'image la plus grossière ou la plus fade, tandis que souvent le chef d'œuvre est indifférent, à la masse dévote qui, devant lui, adresse à Dieu ses oraisons.

Je suis heureux qu'une voix plus autorisée que la mienne, celle d'un prince de l'Eglise, se soit élevée naguère, pour proclamer comme urgente la lutte contre la décadence de l'Art Religieux, contre l'emploi pour la décoration des sanctuaires et de leurs autels des choses sans intérêt, sans valeur, qui trahissent un déplorable fléchissement du goût.

La *Vie diocésaine de Malines* vient en effet de publier le discours prononcé par Son Eminence le Cardinal Mercier, à l'occasion du X^{me} anniversaire de l'Ecole St Luc, école qui a tant contribué, comme on le verra dans la suite de ces pages, à assurer à l'Art chrétien en Belgique, un nouvel épanouissement, inspiré des traditions nationales.

Les paroles du prélat donnent une confirmation si éclatante aux idées défendues par moi, que je ne puis résister au plaisir de les citer largement.

Son Eminence a montré d'abord que l'Art religieux avait un but spécial qu'il ne fallait jamais perdre de vue ; les temples, selon lui, doivent servir aussi à faire connaître et aimer le Beau par le peuple fidèle. Le Primat de Belgique a expliqué ensuite que le sens catholique et le sentiment religieux s'affaiblissaient souvent ensemble ; que leurs réactions l'une sur l'autre étaient certaines et, s'adressant aux jeunes artistes dont il était entouré, il s'est écrié : « Chaque fois que, par la finesse de votre dessin, par l'harmonie des lignes que vous tracez, par les jeux de lumière et d'ombre

que vous esquissez, chaque fois que, par la forme imprimée à la pierre, au bois, au métal, vous manifestez une idée arrachée aux choses patientes de la nature, devenues vôtres, intérieurement caressées et aimées, dont vous voulez faire partager à vos frères l'inspiration émotive, vous affermissiez en ceux-ci le sentiment de la dignité humaine, vous surélevez les aspirations de leur cœur, et ainsi, avec plus de succès parfois que l'orateur de la chaire, vous vous constituez les champions d'une œuvre sainte, vous aidez à la moralisation sociale. »

Emporté par son éloquence, l'orateur a évoqué ensuite la vision de toutes les merveilles monumentales, religieuses et civiles, dont la Belgique a été enrichie à travers les siècles ; il a su prouver combien le rôle de l'Architecture y avait été social, dans le vrai sens du terme, en élevant côte à côte les splendides basiliques, les Hôtels de Ville, ouvrages comme des dentelles, les maisons coopératives et tous ces simples logis familiaux des anciennes cités flamandes, qui, par leur originalité attentive « parfument de joie et relèvent leurs habitants ».

La demeure privée la plus humble était jadis unie aux édifices les plus somptueux, par les lois d'un style qui imprimait à toutes les choses le même caractère, et cette unité dans le style n'était que l'expression vivante de l'unité dans la croyance et dans la prière, de l'union des esprits et des cœurs.

Après avoir célébré les généreuses inspirations qui doivent stimuler l'Artiste chrétien, le cardinal Mercier s'est adressé à l'ensemble des catholiques, pour leur reprocher de trop se désintéresser, à notre époque, des destinées de l'Art religieux, de ne pas soutenir assez les artisans loyaux qui ont le souci d'élever leur métier à la hauteur de l'Art, qui prient en travaillant

et voudraient, par le fruit de leur travail, aider à prier.

L'éminent prélat n'a pas craint de stigmatiser en termes sévères, certains abus aujourd'hui trop généralisés : « Ne venez point, a-t-il dit, déverser dans la maison de Dieu, le trop plein des magasins de piété. N'encombrez pas les murs du temple de ces caricatures qui travestissent la noble figure du Christ sur le chemin du Calvaire, de ces imitations en carton-pierre, sans mouvement, ni vie, qui devraient exprimer en un saisissant langage, le zèle et la vaillance des apôtres, la constance des martyrs, la pureté des vierges, la vertu surhumaine et la sérénité surnaturelle de tous les saints, offerts au culte populaire.

« Débarrassez nos autels de ces chiffons de papiers colorés, de ces vulgaires morceaux de fer blanc ou de porcelaine, qu'avec un égal mépris de la nature et de l'art, on appelle des fleurs artificielles. »

« Pour l'honneur de Dieu, respectez la dignité de son temple, par égard pour son temple et pour l'édification des fidèles, appelez l'art au service du culte, encouragez les artistes chrétiens, n'aidez pas à étouffer leurs initiatives sous le poids de la concurrence commerciale et des produits mécaniques. »

Je rapproche maintenant dans ma pensée et dans mon souvenir, les paroles que je viens de transcrire, de celles que j'ai entendu sortir si souvent, à Rome, de la bouche de l'inoubliable Cardinal Parrochi. Ce dernier en effet, sans avoir la mentalité esthétique de l'Eminence belge, suivait la même orientation sociale ; il sentait vivement la décadence actuelle de l'Art religieux, l'indifférence des foules à son égard, et il déplorait ce goût du clinquant qui fait travestir, aux jours des fêtes solennelles, sous d'horribles oripeaux de parade, le visage auguste des cathédrales. Le Clergé lui-même reconnaissait-il, a parfois, une part de responsabilité

dans l'état actuel des choses ; il n'aime plus assez certaines cérémonies liturgiques, ou du moins, il ne les aime plus au point de vue de leur caractère *plastique* et *esthétique* et en négligeant la tenue de certains de leurs détails extérieurs, il leur enlève une grande partie de leur action sur les masses. C'est là une infiltration dangereuse de la mentalité protestante. On a, ajoutait le cardinal Parrochi, perdu le sens de la décoration esthétique des églises, on ne sait plus la pénétrer de symbolisme religieux. On fait décorer nos temples riches par les tapissiers qui meublent les salons et les chambres à coucher des bourgeois, et ils apportent à leur ouvrage un esprit conventionnel absolument déplacé, un faux luxe de draperies, de festons et d'astragales, sans aucun lien avec le style de la Maison de Dieu, avec les sentiments qu'on doit éprouver dans son enceinte. Un autel n'est point une alcôve, ni un théâtre, et il en est de cette décoration efféminée comme de cette musique d'opérette qu'on accommode à nos hymnes et à nos cantiques, l'une et l'autre doivent être bannies et condamnées.

(A suivre.)

G. de MONTENACH.